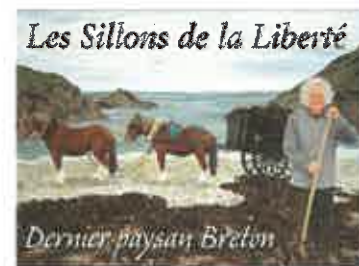


Loisirs, culture Animations déjà programmées pour 2011

• Proposées par l'Association Culturelle et Sociale

Le 18 février à 20h30 : « Le Milan royal : histoire d'une sauvegarde », film et conférence à la Salle des fêtes de Chanteuges

Le 4 mars à 15h et 20h30 : Film à la salle des fêtes : « Les sillons de la liberté »



« En 1950, en Bretagne, on n'avait pas le choix, on était ou marin ou paysan, j'étais le seul de la classe à choisir ce métier. Les filles aimaient mieux les marins, ils étaient riches, nous, on était des «ploucs». J'avais 15 ans lorsque mon père est décédé, j'ai été obligé de quitter l'école, 15 ha à 15 ans ça fait beaucoup pour un jeune, mais encore aujourd'hui, je ne le regrette pas. J'ai ma ferme, ma copine Laurence, mes chevaux... Si c'était à refaire, je le referais ! Je suis un homme heureux. »

Le 10 avril de 9h à 13h : Bourses aux vêtements adultes et ado. Salle des fêtes de Chanteuges

Le 8 mai toute la journée : Foire de Mai avec marché du terroir et foire aux plantes et aux fleurs

Le 20 ou 27 novembre : Bal musette. Salle des fêtes de Chanteuges

• Proposées par le Comité des fêtes de Chanteuges

Les 11 et 12 juin : Fête du Pouaï pour Pentecôte

Le 30 octobre : Marche des feuilles mortes.

Le 18 décembre : Noël des enfants de la commune.

Concours Villes et Villages fleuris

Deux prix pour Chanteuges !



L'équipe municipale chargée du fleurissement en action.

Nous ne souhaitons pas couvrir la commune de fleurs, ayant à cœur de ne pas engager de frais inconsidérés et limiter le plus possible l'usage de produits phytosanitaires. Le prix spécial de la « mise en valeur de l'espace communal rural » nous a été attribué pour l'aménagement de la place de Cantheugeol.

Chanteuges s'est vu décerner le 3^e prix du concours dans la catégorie de moins de 500 habitants, récompensant ainsi les efforts engagés par la municipalité en termes « d'embellissement du cadre de vie ». Un léger recul par rapport à l'an dernier (2^e prix ex aequo) du fait que nos efforts se sont concentrés sur la remise en état de massifs en prévision du fleurissement 2011.

Ces deux prix d'un montant total de 175 euros, nous ont permis de réaliser un fleurissement automnal à moindre coût.

Il est rappelé que le fleurissement individuel participe à l'embellissement de nos villages et qu'un prix est à même de récompenser les plus belles réalisations. ■

Les Monuments aux morts Les témoins de l'histoire



Silhouettes familières, les monuments aux morts se dressent silencieusement dans chaque commune. Érigés en hommage à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie, ils donnent ainsi un sens à la mort et entretiennent le souvenir.

Concernant la Commune de Chanteuges le projet de construction d'un monument aux morts a été voté lors du conseil municipal du 11 décembre 1921 pour un montant de 7 538 francs* établi par une entreprise de Volvic.

L'emplacement choisi par référendum se situera au lieu dit « le rocher ». Une souscription volontaire de 5 558 francs et un crédit de 2 000 francs seront nécessaires pour financer le projet auquel il faudra ajouter 1 300 francs votés le 11 mars 1923 pour effectuer l'entourage en fer forgé (avec anciens obus et fusils) par l'entreprise PAGE de Chanteuges.

L'inauguration se déroulera le 29 novembre 1923 avec un coût de 1 700 francs. ■

* Les sommes sont en anciens francs de l'époque.

Article rédigé en collaboration avec les élèves de Chanteuges du Collège St-Joseph de Langeac classe de Troisième.

Si vous voulez lire ou vous documenter...

Des livres sont mis à votre disposition gratuitement au sein de la mairie. Ils sont renouvelés tous les 3 mois grâce au passage du bibliobus. Si vous désirez un livre ou une revue ou certaines revues comme « Géo » en particulier, vous pouvez les commander à la mairie. Quelques livres sont même écrits en gros caractères pour faciliter la lecture. Si certaines personnes ont des difficultés à se déplacer pour venir chercher des livres, je suis à votre disposition. **Contactez Colette Béraud au 04 71 74 00 29**



Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Haut-Allier

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) du Haut-Allier a été initié en 2007. Ce projet est issu d'une volonté locale de concilier préservation, protection et usages de l'eau (alimentation en eau potable usages agricoles, industriels, touristique, production hydroélectrique)

Qu'est-ce qu'un SAGE ? Le SAGE est le cadre qui permet de se donner des règles et des objectifs communs pour assurer la satisfaction des usages tout en préservant la qualité des milieux. Son élaboration est confiée à la Commission Locale de l'Eau (CLE), instance décisionnelle qui regroupe les usagers, les collectivités locales et les services de l'état. Depuis le lancement de ce projet, le Syndicat Mixte du Haut-Allier en assure le portage.

Un périmètre cohérent. De ses sources, au Moure de la Gardille, jusqu'à sa confluence avec la Senouire, la rivière Allier représente un véritable axe de vie pour les habitants du bassin. Que ce soit au niveau économique, agricole ou encore de la préservation de la richesse du patrimoine naturel, les enjeux sont similaires sur l'ensemble du bassin et en font un territoire cohérent pour la mise en place du SAGE. Au total, le périmètre s'étend sur 165 communes situées sur 5 départements (Haute-Loire, Lozère, Ardèche, Cantal et Puy-de-Dôme) et représente une superficie d'environ 2 800 km².

De nouvelles étapes engagées. Suite à la validation de l'état initial, document qui dresse un descriptif de l'état de la ressource en eau, le SAGE continue de progresser et rentre aujourd'hui dans une nouvelle phase : la réalisation du diagnostic de son territoire.

Cette étape permettra de dégager les problématiques et les atouts de la ressource en eau sur le Haut-Allier pour aboutir à terme à une hiérarchisation des enjeux.

Des groupes d'élus et de spécialistes mobilisés pour la construction de ce projet
Le SAGE est avant tout un projet collectif, à partager et construire avec l'ensemble des acteurs de l'eau. Les étapes de son élaboration seront donc ponctuées de temps de concertation, d'échanges et de dialogue mis en place à travers des commissions thématiques sur la ressource en eau, la qualité, la biodiversité et le cadre de vie. Au final, plus d'une quinzaine de réunions avec les acteurs de l'eau sont prévues de janvier à septembre 2011 de sorte que chacune des instances du SAGE soit sollicitée au cours de la réalisation de cette étape et que les résultats soient ainsi le fruit d'un réel processus de concertation avec les acteurs du bassin. Prochainement, les informations relatives au SAGE du Haut-Allier seront disponibles sur le site internet du SMAT Haut-Allier (début 2011) afin de permettre à chacun de suivre la construction de ce projet.

Plus d'informations >
Alexandra Mignon, animatrice SAGE Haut-Allier
S.M.A.T. du Haut-Allier 42 av. Victor Hugo BP 64
43300 Langeac Tél: 04 71 77 28 30
a.mignon@haut-allier.com

« Place aux Jeunes », un accompagnement à la création d'entreprise

Si vous avez un projet de création d'entreprise, le dispositif « Place aux Jeunes » peut vous aider !

Cette opération dédiée aux futurs créateurs d'entreprise, permet de découvrir le territoire et ses acteurs, d'échanger avec les entrepreneurs, de créer un réseau de contacts et de préparer la création ou reprise d'entreprise. Des interventions de spécialistes (chambres consulaires, comptable, banquier...) et des visites d'entreprises sont au programme de ces journées conviviales et entièrement gratuites.

« Place aux Jeunes » s'inscrit dans la volonté du Pays de Lafayette pour mettre en place une véritable politique d'accueil d'actifs : accompagner dans la durée, aider à la recherche de locaux et terrains et permettre l'intégration dans un réseau d'entrepreneurs ; ce sont les principes de la « mission accueil d'actifs » du Pays. La prochaine session de « Place aux Jeunes » se tiendra le 14/15/16 avril 2011. Si vous avez entre 18 et 40 ans et un projet de création d'activité sur les cantons de Brioude, Langeac, Auzon, Paulhaguet, Saugues, La Chaise-Dieu, Lavoute-Chilhac ou Blesle, contactez Simone Angermann, chargée de mission accueil d'actifs au 04 71 50 05 36 ou 06 38 73 20 97 ou par courriel : mission.accueil@paysdelafayette.fr.

Pour plus d'information : <http://paj.paysdelafayette.fr>

Travaux effectués sur la commune en 2010

